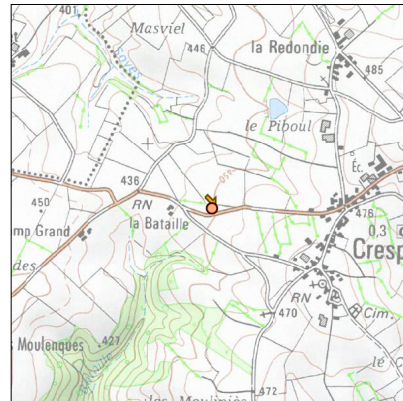
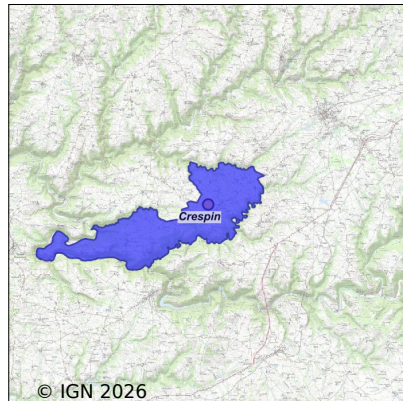


Système d'assainissement 2024

CRESPIN (BOURG)



Station : CRESPIN (BOURG)

Code Sandre	0512085V001
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE CRESPIN
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	novembre 2003
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	130 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	7,8 Kg/j
Charge nominale DCO	15,6 Kg/j
Charge nominale MES	11,7 Kg/j
Débit nominal temps sec	20 m ³ /j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Filtres à sables
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	642 189, 6 340 456 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Infiltration

Observations SDDE

Système de collecte

Evaluation réseau : BON

Le réseau est séparatif et collecte quelques eaux claires parasites : malgré les travaux de « cur de village » menés dans le bourg de Crespin, des entrées deaux claires parasites subsistent. Un contrôle des regards non étanches et/ou de mauvais branchements privatifs serait pertinent.

Digitalisation des réseaux : il conviendrait que la collectivité fasse géoréférencer ses réseaux sur le format « Réseaux dadduction deau potable et dassainissement » (RAEPA)

Station d'épuration

Evaluation STEP : BON

La station est entretenue par le SMAEP du Viaur : une prestation de service est contractualisée avec la municipalité. Il est prévu qu'il réalise un passage par semaine pour réaliser le dégrillage, l'alternance et le nettoyage des ouvrages. En cas, de dysfonctionnements le SMAEP doit alerter la collectivité.

Les ouvrages présentent un état général satisfaisant mais nécessite un entretien plus régulier : l'entretien du décolloïdeur doit être réalisé à minima une fois par an afin d'éviter le départ de matières en suspension au droit de la chasse et des drains. La fréquence de nettoyage de la chasse est à augmenter pour éviter l'accumulation de matière.

Charge hydraulique : le compteur de bâchée est hors service, il serait à remplacer pour suivre les charges hydrauliques traitées.

Qualité du rejet non mesurable : L'effluent de rejet s'infiltrant dans le sol sous le filtre à sable, il s'avère impossible de réaliser un échantillon en sortie de station.

Néanmoins, au vu des analyses effectuées en sortie de la chasse, l'abattement par les prétraitements semble s'opérer correctement (taux de MES très faible et des concentrations DCO et DBO5 proche des seuils réglementaires). Ainsi, nous pouvons supposer que le passage dans le filtre à sable finalisera la dépollution des matières carbonées et azotées.

Sous produits

Evaluation filière boues : A AMELIORER

Une nouvelle intervention est planifiée pour début 2025 : la dernière extraction a été faite en 2019 où 25 m3 furent extraits (pompage des boues + nettoyage du préfiltre, chasse et drains).

Au vu des mesures effectuées lors de la visite d'assistance, une vidange de la fosse est préconisée ainsi qu'un hydrocurage de la chasse et des drains.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	9,8 m3/j	49 %			9,8 m3/j	
DBO5	3 Kg/j	39 %	309 mg/l	90 %	0,3 Kg/j	30,8 mg/l
DCO	7,3 Kg/j	47 %	750 mg/l	90 %	0,7 Kg/j	75 mg/l
MES	3 Kg/j		313 mg/l	90 %	0,3 Kg/j	32 mg/l
NGL	0,8 Kg/j		80 mg/l	0 %	0,8 Kg/j	80 mg/l
NTK	0,8 Kg/j		80 mg/l	65 %	0,3 Kg/j	27,7 mg/l
PT	0,1 Kg/j		11,3 mg/l	36 %	0,1 Kg/j	7,2 mg/l

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0512085V001>